

Projet éolien à Nuisement-sur-Cooles

11
20

ÉDITO



Tout d'abord, nous espérons qu'en cette période de nouveau confinement, vous vous portez bien, ainsi que vos proches,

Malgré cette année très particulière, nous sommes parvenus à avancer sur le projet éolien de Nuisement-sur-Cooles et Cheniers. Nous sommes

heureux aujourd'hui de vous annoncer que le projet a été déposé le 21 septembre dernier en Préfecture ! Vous trouverez plus d'informations dans la suite de cette lettre.

Nous avons prévu de vous présenter en détail le projet déposé et de répondre à l'ensemble de vos questions lors d'un forum d'information le 23 novembre.

Malheureusement, en raison des mesures sanitaires en vigueur depuis le 28 octobre, cela ne sera pas

possible. Afin de vous tenir informés au mieux, nous vous proposons donc un rendez-vous digital (plus d'information ci-dessous).

Enfin, cette année 2020 marque un tournant pour notre entreprise. En effet, nous avons le plaisir de vous annoncer que les activités de développement de projet de Nordex ont intégré le groupe énergétique allemand RWE. Pour vous, rien ne change puisque l'équipe Nordex Développement devient RWE Renouvelables France et que les interlocuteurs de terrain restent les mêmes.

Retrouvez plus d'information sur notre nouvelle identité sur le site internet du projet :

www.projeteolien-nuisement-sur-cooles.fr

Antoine Olivier

Chef de projets éoliens – RWE Renouvelables France

Rejoignez nous au prochain forum d'information en ligne !

Vous souhaitez en savoir sur le projet déposé et sur notre nouvelle identité RWE ? Vous vous posez des questions sur les prochaines étapes du projet (phase d'instruction) ? Antoine Olivier et Romain Cluet seront là pour répondre à toutes vos questions.



Jeudi 3 décembre
2020



de 18h00
à 19h30



Sur internet
via Zoom

Afin de recevoir les modalités de participation à ce forum en ligne, merci de vous inscrire auprès de :

Ophélie Jovelin (équipe concertation de Mazars)
ophelie.jovelin@mazars.fr - 07 61 58 56 91

RWE

Le projet final



11 éoliennes



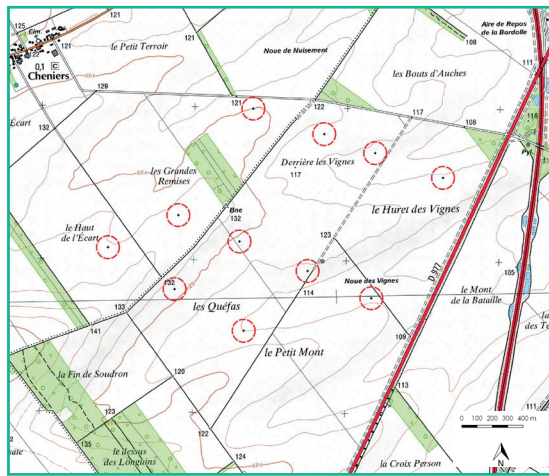
180 m de hauteur
en bout de pale



62,7 MW
de puissance
max. du parc



1500m distance
min. aux habitations
de Nuisement-sur-
Coole



Trame d'implantation du projet éolien de Nuisement-sur-Coole et Cheniers

Les prochaines étapes du projet

Sept 2020 :

Dépôt du dossier en préfecture

Sept - année 2021 :

Examen du dossier par les services de l'Etat

2^e semestre 2021 - Début 2022 :

Enquête publique

Mi 2022 :

Décision préfectorale

2023 :

Construction potentielle du parc

Les retombées pour la commune

Des mesures d'accompagnement, travaillées pendant la démarche de concertation seront mises en œuvre une fois le parc autorisé et passé le délai de recours

La commune va percevoir des retombées fiscales et des indemnités pour l'utilisation temporaire de la voirie

Création d'espaces attractifs pour la biodiversité (Prairie, jachères, bandes enherbées) sur une surface supérieure à 6,5HA

Enfouissement des réseaux

Bourse aux arbres pour limiter les vues sur le projet pour les habitations les plus proches

Participation au financement d'un véhicule électrique alloué aux services publics communaux (jardinage, espaces verts etc.)

Pour poser vos questions, retrouver toute l'actualité du projet éolien de Nuisement-sur-Coole et Cheniers et les comptes-rendus des événements, connectez-vous à la plateforme participative dédiée au projet :

www.projeteolien-nuisement-sur-coole.fr

CONTACTS

Antoine OLIVIER
Chef de projets éoliens
antoine.olivier@rwe.com

Ophélie JOVELIN
Équipe Concertation de Mazars
ophelie.jovelin@mazars.fr

RWE

mazars